



50 ans DU FOYER POUR TOUS

15 JUIN

A PARTIR DE 15H

ESCAPE GAME / ATELIER GYM

AVEC LE CLUB DE LA GYM

INITIATION AU TRICOT / CROCHET

AVEC LE CLUB DU TRICOT

PORTE OUVERTE (15/06)

AVEC LE CLUB DU HAYAH

JEU DE PISTE

AVEC LE CLUB DE LA MARCHÉ

A PARTIR DE 18H30

APERO DANSANT

BAR & ASSIETTES FESTIVES

16 JUIN

A PARTIR DE 11H30

COUPE DU MAI

DÉJEUNER D'ANNIVERSAIRE (SUR RÉSERVATION)

ANIMATION AVEC "LOU AMICS DOU BORN"

MENU





Mézos, le 25 mars 2024

Chers Mézossais, chers tous,

L'association « le Foyer Pour Tous de Mézos » fête cette année ses 50 ans. A cette occasion, elle est ravie de vous convier le 16 juin 2024 au Foyer Rural :

- À 11h30 pour la coupe du Mai
- À 12h00 pour le déjeuner d'anniversaire

Notre déjeuner sera animé par la troupe « Lou Amics Dou Born » de Mimizan.

Pas de longs discours promis !!!, place à la fête et au plaisir de se retrouver à travers un moment de convivialité pour célébrer cet heureux événement.

Au plaisir de vous accueillir (*dans la limite des places disponibles*)

Bruno Leiner-Franchi
Président du Foyer Pour Tous
Contact : + 33 674 892 286 @ : foyerpourtousmezos@gmail.com

Formulaire de réservation

(À déposer en Mairie, renseigné et accompagné de votre règlement* au plus tard le 24/05/2024)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : @ :

Club.s :

Je serai accompagné.e Oui Non

Nombre de personnes	Tarif unitaire : 35 €	Net à payer

*Règlement par chèque à l'ordre du Foyer pour Tous



SPÉCIALITÉS LANDRAISES

Maison Patou

BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR CONSERVEUR

40170 SAINT-JULIEN-EN BORN

05 58 42 80 20

Dimanche 16 juin 2024

Apéritif:

3 Pintxos (1 Légume, 1 charcuterie, 1 viande)

Entrée:

Oeuf parfait sur salade composée (jambon sec, tomate, parmesan)

Plat

Ballottine de Volaille Sauce Champignon

Mille feuille de Pomme de Terre et petits légumes

Fromage

Tomme de brebis Bio sur salade

Dessert

Goxua (génoise, crème pâtissière, chantilly, fruits de saison)

Vin Rosé et Rouge

Pain

Café Offert

*Attention : En cas d'annulation du fait de l'adhérent, ou de toute autre personne, moins de 8 jours avant la prestation, le règlement du déjeuner ne pourra être remboursé.
Merci de votre compréhension*

Foyer Pour Tous

Association sportive, culturelle et d'éducation populaire, loi 1901

Siret : 447.803.792.000.12 Déclaration du 20 août 1974